AMAP Panier du Lys - Année 2023

Notice d'engagement pour l'abonnement à un panier de légumes bio

Les abonnements que je propose à l'AMAP Panier du Lys portent sur une période de 1 an, du 06 janvier 2023 au 22 décembre 2023. Ils comportent **50 semaines de distribution** réparties suivant le calendrier ci-dessous :

Janvier				Février				Mars					Avril				Mai				Juin					Juillet				Août				Septembre					Octobre				Novembre				Décembre				
6	13	20	27	3	10	17	24	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29

☐ Distribution des paniers abonnés ☐ ■ Pas de livraison

Ma production est planifiée pour 30 paniers/semaine. Si cet objectif n'est pas atteint ou que les récoltes sont abondantes, des abonnements peuvent être souscrits en cours d'année.

Je propose deux tailles de paniers :

	Prix unitaire	Total pour l'année
❋ **Petit panier** (ou panier moyen) : il contient 5 légumes en moyenne, dont une salade.	12,5 € ttc	**625 € ttc** (à régler par 4 chèques trimestriels de 156,25€)
❋ **Grand panier :** sur la base d'un petit panier, il contient le plus souvent 2 à 3 légumes supplémentaires proposés en diversification. La quantité d'un ou plusieurs légumes communs au petit panier peut également être augmentée selon la saison.	17,5 € ttc	**875 € ttc** (à régler par 4 chèques trimestriels de 218,75€)

Les chèques de règlement sont à rédiger à l'ordre de l'**EARL Les Bio de l'Isle**. Je les encaisse au début du 2ème mois de chaque trimestre (le 1er mois étant consacré à la collecte).

Sur la page internet www.lesbiodelisle.fr/amap-du-panier-du-lys/, je vous propose un petit **message hebdomadaire** vous donnant quelques nouvelles de l'exploitation et présentant le contenu des paniers. Des liens permettent d'accéder directement depuis le message aux **fiches recettes** de chaque légume hébergées sur le site. Elles vous mettront en appétit même pour les légumes les moins populaires, et vous éviteront ainsi tout gaspillage.

L'AMAP n'est pas un simple groupement d'achat. Aussi, **nous nous engageons mutuellement.**
Avec Valentin, je m'engage à :

- Livrer chaque vendredi aux heures convenues avec l'AMAP un panier de légumes frais diversifiés **produits sur ma ferme** dans le respect du cahier des charges de l'**Agriculture Biologique** (certifié AB par Ecocert depuis 2018).
- Veiller à l'équité des paniers en favorisant l'homogénéité des lots et la juste distinction des deux catégories de paniers (adaptation des quantités, du nombre de pièces et/ou de leur calibre).
- Avertir l'AMAP et ses adhérents en cas de difficulté de livraison: accident, maladie, problème climatique,…
- Etre à l'écoute des demandes de l'AMAP et de ses adhérents pour leur satisfaction.
- Me rendre disponible pour expliquer mon travail, être transparent sur le mode de production et les prix.
- Accueillir les adhérents sur ma ferme.

AMAP Panier du Lys - Année 2023

Notice d'engagement pour l'abonnement à un panier de légumes bio

A votre tour, en vous abonnant, vous vous engagez à :

- **Me soutenir** en préfinançant trimestriellement les paniers pendant la durée de l'abonnement.
- Récupérer votre panier à chaque distribution, **en faisant votre affaire de vos retards et absences, ou du partage éventuel de votre panier**. En cas d'empêchement, je vous renvoie vers l'AMAP et les bénévoles de permanence pour convenir de la destination du panier.
- Honorer votre abonnement jusqu'à son terme, ou jusqu'à son éventuelle reprise par un autre adhérent de l'AMAP (En cas de reprise, le chèque du trimestre en cours est encaissé, puis une régularisation est réalisée).

Je ne vous demande pas de contribuer aux travaux des champs pour tout ce qui concerne l'activité normale de la ferme et de ses petits aléas (toujours assez nombreux !). Mon parti est de **ne pas recourir à la main d'œuvre bénévole** (illégale hors asso), ni d'abuser de l'accueil de stagiaires, et d'**accueillir prioritairement des salariés dans un emploi durable**. Mais bien sûr, si vous voulez vous immerger quelques heures, pour toucher ou observer, je décourage rarement la curiosité et les initiatives. On perçoit le panier différemment après.

Le système de production de la ferme fait honneur à l'activité physique et recourt peu aux outils motorisés. Nous travaillons dans le calme de la nature, une ambiance saine, et avec sportivité. De ce fait, la **main d'œuvre**, pour le moment rémunérée au SMIC, représente près de **60% du prix des paniers** :

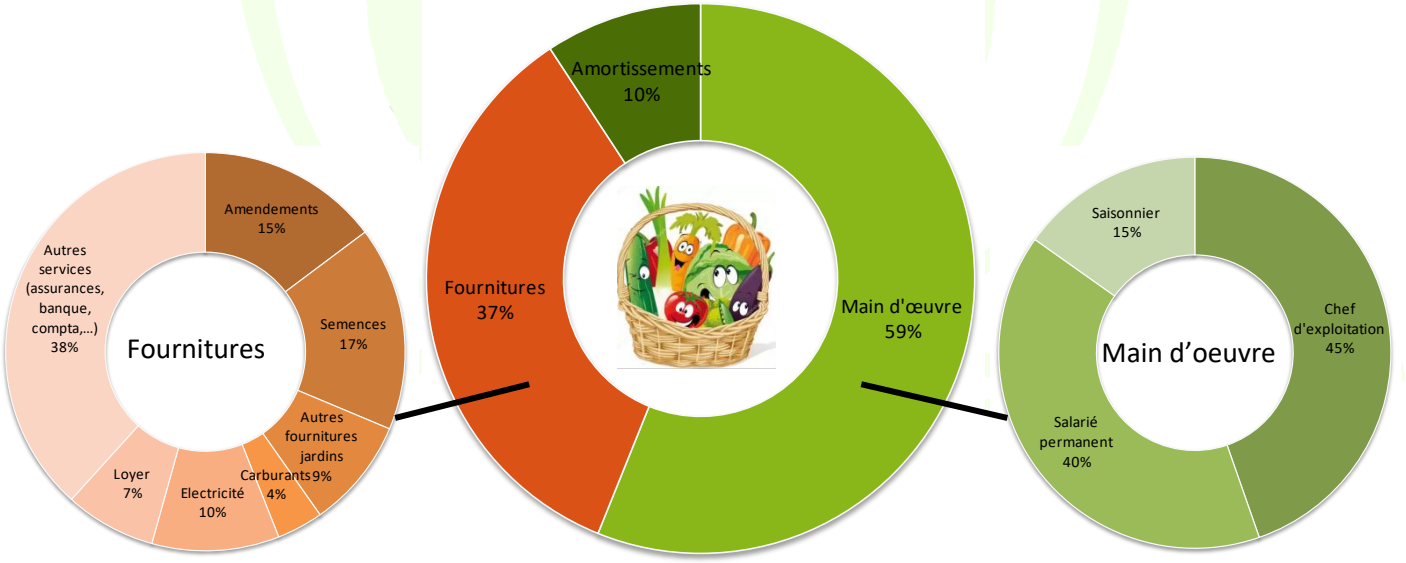

J'ai à cœur de maintenir un prix des paniers stable. L'évolution du prix des paniers pour 2023 (+0,50€) répond essentiellement à celle du SMIC en 2022 (env. +6%).

Je vous remercie par avance pour votre engagement.

Sylvain